



La lettre de Pierre ASTOR n°28

Conseiller général - Maire de Retournac

Document exclusivement financé par Pierre ASTOR

Elections municipales 2014 : Continuons ensemble !

6 ans d'actions à la communauté de communes : le bilan

Madame, Monsieur,

Il y a quelques jours, vous avez sans doute lu sous la plume d'un élu soudainement devenu adversaire d'un maire dont il se plaisait à rappeler qu'il était l'adjoint avec un zèle beaucoup plus large que la réalité de l'action déployée, qu'il fallait « rétablir de bons rapports avec l'ensemble des partenaires institutionnels », « baisser le taux des impôts fonciers », « réduire les indemnités des élus de 25 %.

I - Nos bons rapports avec nos partenaires institutionnels

Des propos mensongers dépourvus de tout fondement sont de nature à créer des difficultés de fonctionnement avec nos partenaires, alors que le Contrat de Développement Durable CGDD entre le conseil général, la communauté de communes des Sucs et la mairie de Retournac doit être signé le vendredi 14 février 2014.

Aussi, est-ce la raison pour laquelle je me vois obligé de vous rappeler l'action déployée avec la communauté de communes des Sucs en faveur de Retournac depuis 2008.

Avec Claude DUBUY, Brigitte ROCHE, Christelle BLANCHER nous avons siégé et participé régulièrement à toutes les commissions dès lors qu'un dossier susceptible d'intéresser Retournac pouvait y être traité.

D'aucun ne peuvent en dire autant.

Sinon, ils n'ignoraient pas que la compétence « réflexion et mise en place d'un schéma de santé sur le territoire communautaire » relève de la communauté de communes et non de la mairie de Retournac, tout comme le tourisme.

Si nous n'avions pas eu des rapports de qualité avec le Président de la communauté de communes et ses vices Présidents, ceux-ci n'auraient pas été si souvent présents à Retournac et n'auraient pas accordé à des aides exceptionnelles afin d'éviter le placement sous tutelle de la commune en 2008 2009, au moment de la réparation des inondations, et en consentant des avances sur certains fonds de concours.

II - Les impôts : dire la vérité

La gestion n'est pas simple et ne peut se simplifier : nous sommes tributaires des dotations de l'Etat pour nos recettes, et de l'aide nos partenaires : Etat, Région, Conseil Général, Communauté de Communes. On ne peut solliciter l'aide du Conseil Général et le vilipender quand il est obligé d'augmenter les impôts pour maintenir ses recettes. Parce que charité bien ordonnée commence par soi même, en 2009 2010 nous étions obligés d'augmenter très modérément les impôts afin de pouvoir obtenir des aides puisqu'incapables de faire face aux charges de fonctionnement de certains services.

Depuis 3 ans il n'y a eu aucune augmentation.

Nous nous engageons à ne pas augmenter les impôts mais il serait démagogique de s'engager à les réduire alors que les aides que nous percevons diminuent et que la réforme des rythmes scolaires va engager de nouvelles charges (près de 48 600€ annuels).

Il faut aussi rappeler que même si les taux d'impôts n'augmentent pas, parfois les recettes augmentent compte tenu de l'augmentation de l'assiette décidée par les services de l'Etat et non par la municipalité qui elle ne peut agir que sur les taux.

III - Les indemnités des élus :

Les indemnités correspondent à un travail effectif au sein de la commune. Elles sont fixées par le conseil municipal.

Le 22 avril 2008 le conseil municipal a fixé le montant des indemnités des élus : 1159,17 € brut mensuel pour le maire et 444,63 € pour les adjoints contre 1600 € et 614 € prévus pour une commune de la taille de Retournac

Comme vous pouvez le constater une baisse de 27 % des indemnités est effective depuis 2008.

J'ai personnellement fait le choix d'une activité professionnelle à temps partiel (40%) afin de consacrer le temps nécessaire à mes mandats de maire et de conseiller général. Il n'y a pas beaucoup de candidats prêts à effectuer le même choix.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

25 place de la République - 43130 RETOURNAC

Tél/Fax : 04 71 65 22 05 - Email : pierre.astor@orange.fr - www.pierre-astor.fr

Permanences : Pierre Astor peut vous rencontrer à Retournac, tous les jours sur rendez-vous.

**L'expérience, l'engagement, l'action au service de Retournac
Chaque jour sur le terrain, au service des Retournacois !**

6 ans d'actions à la communauté de communes : bilan chronologique

Avril 2008 : Pierre ASTOR est élu 2^{ème} vice Président de la Communauté de Communes des Sucs

5 mai 2008

Foire. Accord à l'unanimité Foire de Retournac : 2 000 €
Actions culturelles 2008 du Musée des Manufactures de Dentelles
Accord par 36 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions pour :
- attribuer une aide de 17 800 € correspondant à 20% du coût des actions culturelles 2008 ;
- n'attribuer aucune aide supplémentaire sans une réflexion globale sur l'avenir du Musée ;
- que les actions menées par le Musée auprès des scolaires le soient en priorité en direction des élèves du territoire de la CCDS ; les actions auprès des écoles extérieures devant être marginales.

20 juin 2008

«Oasis social» à Retournac : Avenant à la convention (action sociale)
Approuve à l'unanimité convention avec Conseil Général.

3 octobre 2008

Opération Collective de Modernisation (OCM)
Accord à l'unanimité pour subvention suivante :
Ets LOUBET (Retournac) : 5 000 €.

12 décembre 2008

Fonds d'indemnisation intempéries
Approbation à l'unanimité pour solliciter l'aide de l'Etat pour les dégâts survenus sur la ZA les Plantades à Retournac, les ZA les Rases et Groumessonne à Yssingeaux, la clôture du parc de Maubourg et l'aire d'accueil des gens du voyage, suite aux intempéries du 2 novembre 2008. Le coût des travaux est estimé à 31240 € HT.

Action Sociale de Retournac

Accord à l'unanimité pour porter l'action en direction des personnes en situation d'isolement sur la Commune de Retournac et pour signer la convention avec le Conseil Général de la Haute-Loire, financeur de cette opération.

Aides financières pour les personnes en difficultés

Accord à l'unanimité pour fixer le plafond annuel des aides à 200 €, au lieu de 150 € actuellement, à compter du 1^{er} janvier 2009.

27 février 2009

Opération Collective de Modernisation (OCM)
Accord à l'unanimité pour subvention suivante :
- Salon de coiffure – M. Faveyrial (Retournac) : 3 500 €.

3 avril 2009

Vente lot 4 de la ZA des Plantades à Retournac
Accord par 41 voix pour et une abstention pour vendre le lot 4 (1 660 m²) à Mme Gigant-Joubert au prix de 6,15 € le m².

24 juillet 2009

Affaires diverses
Chantier jeunes à Mercuret du 27 au 31/07/2009.
Evoquation vernissage exposition œuvres des bénéficiaires de l'action sociale de Retournac du 7 juillet 2009 au Conseil Général.

12 octobre 2009

Musée des Manufactures de Dentelles de Retournac
Le Conseil communautaire, après avoir pris connaissance du courrier du Président du Conseil Général du 1^{er} septembre 2009, de la convention triennale proposée, et après discussions, par 33 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions.
- Approuve la participation de la CCDS à hauteur de 50 000 €/an sur trois ans dès 2009, dans une logique de solidarité à l'égard de la commune de Retournac et sous conditions qu'aucune aide supplémentaire ne soit demandée à la Communauté de Communes des Sucs pendant ces trois ans et que la commune de Retournac s'engage à rechercher toutes les solutions possibles visant à diminuer les charges du Musée avant le 31/12/2011 ;
- Souhaite être régulièrement informé des travaux du comité de pilotage prévu par la convention ;
- Charge le Président de signer la convention d'objectifs 2009-2011 correspondante.
«Opération Collective de Modernisation (OCM) subventions.
Approbation à l'unanimité subventions maximales proposées :
- Ets GREG Paysage, M. GANIVET, Paysagiste - Maçonnerie, Retournac : 2 900 €
- Ets CHAUVET, Mme CHAUVET, salon Esthétique, Retournac : 2 250 €

Contrat Global de Développement Durable (CG2D)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les modifications proposées à la délibération du 15 mai 2009 concernant la commune de Retournac :
Subvention Conseil Général de 100 000 € pour la piscine et de 72 479 € pour la crèche.

12 novembre 2009

Entreprise Propyplast (Retournac)

Approbation à l'unanimité, versement fonds de concours à Retournac, d'un montant de 1 700 €, suite à intervention après l'incendie survenue dans l'entreprise.

Foire aux Pâquerettes de Retournac

Approbation à l'unanimité subvention à Retournac 2 000 € de la CCDS à la foire aux pâquerettes 2009.

5 mars 2010

Contrat Auvergne + 2006 -2008

Consommation de l'enveloppe de la CCDS (890 194 €), au travers des opérations suivantes :
- Marché aux veaux ; Marché aux veaux système informatique ; Signalétique économique ; PIJ ;
ZA Les Plantades ;
- ZA La Guide ; ZA Groumessomme ;
Etude Habitat des Sucs : versement sollicité ;
- Acquisitions foncière ZA Bouillou ; Marteville.
- Etude économique.

28 mai 2010

SICTOM Emblavez-Meygal

Information donnée par Pierre Astor sur la mise en service par le SICTOM Emblavez-Meygal du nouveau système de tri sélectif à Retournac et St-Julien du Pinet. Les bacs jaunes et les sacs de pré-collecte, permettront de mettre en maximum ce service en cohérence avec celui de la CC des Sucs.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Appel effectué par Pierre Astor pour que les élus communautaires et communaux relaient davantage l'information auprès de la population sur l'OPAH qui vient de débiter. En effet, à part à Yssingeaux, il est constaté un départ laborieux de cette opération.

Opération Collective de Modernisation (OCM) des Sucs

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la subvention maximale : M. Mammeri (création laverie à Retournac) : 5 000 € ;

Avenant n° 3 au CG2D

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- approuve l'avenant n° 3 au CG2D,
- accorde un avoir de 7 850,20 € à la commune de Retournac sur le prochain CG2D, lequel tiendra compte des décisions déjà prises en la matière lors d'avenants précédents au CG2D en cours et lors de l'attribution du fonds de concours de la CC des Sucs pour l'aménagement de la crèche.

23 juillet 2010

Pôle d'Excellence Rural (PER) : maison de santé pluridisciplinaire

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- approuve le lancement d'une démarche de Pôle d'Excellence Rurale (PER) Maison de Santé Pluridisciplinaire sur le territoire communautaire avec un dépôt d'une candidature en octobre 2010 ;
- décide la création d'un groupe de travail comprenant deux représentants par commune.

30 septembre 2010

Travaux de la commune de Retournac dans le cadre de l'entreprise Propyplast

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- approuve le principe d'un fonds de concours à apporter à Retournac dans le cadre du projet de réalisation d'une aire de retournement et stationnement sur une parcelle communale et de réfection de la voie communale d'accès,
- rappelle que le fonds de concours, plafonné à 80 000 €, sera égal à 40% du coût net de l'opération supportée par le maître d'ouvrage ;

Abattements de la Taxe d'Habitation

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
décide de retenir pour le territoire de la Communauté de Communes l'abattement obligatoire pour personnes à charge décidé par l'Etat (10% pour chacune des deux premières et 15% pour chacune des suivantes) sans ajouter de majoration facultative,
décide de faire référence à la valeur locative moyenne communautaire comme base de référence pour le calcul de cet abattement,

PER Maisons de santé pluridisciplinaires

Le Conseil Communautaire, après délibération et prise de connaissance du dossier présenté, à l'unanimité,
- décide de prendre la compétence : « réflexion et mise en place d'un schéma de santé sur le territoire communautaire »,
- approuve le dossier de candidature PER présenté,
- charge le Président de mettre en place, en lien avec les professionnels de santé, le projet correspondant.

29 octobre 2010

Opération Collective de Modernisation (OCM) des Sucs

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la subvention maximales à Ets DIMEC, Mme DIMEC Carole, Bar, Retournac : 5 000 €

Demande de Fonds de concours de la commune de Retournac

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- accorde à Retournac un fonds de concours de 150 000 € dans une logique de solidarité communautaire,
- dit que ce fonds de concours revêt un caractère exceptionnel,
- dit que ce montant sera déduit de l'enveloppe CG2D 2011-2014 de la Commune de Retournac.

10 décembre 2010

Foires Economiques de la CC des Sucs

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
Approuve le soutien de la CC des Sucs aux foires
- 2 000 € TTC pour la foire des savoirs-faires de Retournac. Décide de verser pour la foire 2010 une subvention exceptionnelle à la commune de Retournac de 2000 €, la commune ayant payé directement les fournisseurs.

Maison de santé

Le Conseil Communautaire est informé :
- de l'inéligibilité à l'appel à projets « Pôle d'Excellence Rurale » du Pôle territorial de Santé du fait que celui-ci n'était pas suffisamment finalisé à la date du 20 octobre 2010, date limite du dépôt du dossier ; néanmoins, les services préfectoraux ont pris acte de la réflexion qui vient d'être mise en place par la CC des Sucs en vue d'une labellisation du projet par l'Agence Régionale de santé (ARS) ;
- cette labellisation permettrait d'obtenir des financements nationaux (DGE, DDR, FNADT) tant pour les dépenses relatives aux études préalables qu'aux dépenses d'investissement dans le cadre du programme national « 250 maisons de santé pluridisciplinaires sur la période 2010-2013 ».

27 mai 2011

Foire aux Pâquerettes de Retournac

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve une subvention exceptionnelle pour la Foire économique aux Pâquerettes 2011 d'un montant de 2 000 €..

22 juillet 2011

Contrat Auvergne + Région Auvergne

Le Conseil Communautaire, approuve :
- à l'unanimité les plans de financements proposés pour la réalisation d'aires de covoiturage par les communes de Yssingeaux, St-Maurice de Lignon et Retournac,

9 décembre 2011

Zone Artisanale (ZA) Les Plantades à Retournac

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- approuve la vente du lot n° 6 1 245m² à M. SAUZET 6,15 € HT le m² ;
- approuve le principe de la vente d'un lot de la ZA Les Plantades au garage Peugeot selon un projet et une implantation qui seront précisés ultérieurement.

12 janvier 2012

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- fixe à 1 250 € pour l'année 2012, la base minimale de Cotisation Foncière des Entreprises,
- s'engage à étudier pendant le premier semestre 2012, la possibilité de mettre en place un nouveau régime de bases minimales pour 2013, sous réserve de la transmission des éléments financiers par les services fiscaux,
- sollicite l'administration fiscale pour qu'elle engage une étude en vue d'une évaluation objective, équitable et compréhensible des valeurs locatives foncières qui paraissent aujourd'hui sans fondement avec la réalité du marché alors qu'elles sont seules de nature à apporter plus de justice fiscale.

27 janvier 2012

ZA les Plantades à Retournac

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :
- réservation du lot n° 7 à M. BONNET, société ACL ;

- modification du permis d'aménager de la zone d'activité, îlot 2, avec possibilité de découper l'îlot en deux lots et de permettre de construire en limite de propriété ;

Fonds de concours réfection voirie communale

Approbation à l'unanimité (sous réserve de vérification des dépenses éligibles) du fond de concours voirie à verser à la commune de Retournac au titre de son programme 2011.

Dépenses éligibles (à confirmer) : 288 720 € HT

Fonds de concours maximum (plafond 2011) : 34 776 €.

2 mars 2012

ZA Les Plantades, Retournac lots 6 et 7

Approbation à l'unanimité, les servitudes de passage à créer sur le lot 7 au profit du lot 6.

5 avril 2012

ZA La Sausse, Retournac : Achats de terrains

Approbation à l'unanimité, acquisition des parcelles précitées au prix de 2,10 € HT/m²,

Emplacements des conteneurs OM/Tri sur Retournac et St Julien du Pinet

Approbation à l'unanimité, l'opération de soutien à Retournac et Saint-Julien du Pinet pour la réalisation d'emplacements à conteneurs OM-TRI, selon les conditions citées, et autorise M. Le Président à signer conventions correspondantes.

31 mai 2012

ZA La Sausse, Retournac : achat de terrain

Approbation à l'unanimité acquisition des parcelles BI 16 (1 320 m²), AR 133 (3 092 m²) au prix de 2,10 € HT/m.

Fonds de concours voirie Retournac

Approbation à l'unanimité, approuve le fonds de concours supplémentaire de 50 232 € (solde du reliquat sur enveloppe antérieur) à apporter à Retournac dans le cadre du programme de voirie 2011-2012 dont le montant s'élève à 288 720 € HT.

27 juillet 2012

Schéma de Santé communautaire

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
- prend acte de la démarche initiée (écriture du projet de schéma de santé par les professionnels en collaboration avec Mme Maysonave, ancienne directrice de l'Hôpital au 3e trimestre 2012 et phase opérationnelle pour l'opération immobilière si engagement des professionnels pour 2013-2014) ;
- autorise le Président à signer toutes les pièces utiles pour la mise à disposition de locaux et moyens matériels par l'Hôpital d'Yssingeaux et pour tout moyen humain qui s'avérerait nécessaire pour l'avancée de la démarche.

12 octobre 2012

ZA les Plantades à Retournac : vente d'un lot

Approbation à l'unanimité approuve vente lot n°8 de la ZA Les Plantades à Retournac, 1 955 m², à la SCI EBENE DU PRINTEMPS, représentée par M. et Mme DURAND, 6,15 € HT/m²,

Avis sur les projets de PLU de Saint-Maurice de Lignon, Retournac et d'Yssingeaux

Le Conseil Communautaire a pris acte de l'avis favorable du Bureau des Vice-présidents et des remarques sur la forme qui ont été transmises aux communes en précisant qu'il s'agissait de points d'attention, notamment sur le règlement des zonages économiques.

Relais Assistance Maternelle (RAM) Retournac : convention d'utilisation des locaux par le RAM de Retournac

Autorise le Président à signer la convention avec le Maire de Retournac pour l'utilisation des locaux dans le bâtiment petite enfance par le RAM.

RAM Retournac : convention avec la crèche et utilisation des locaux par ass mat

Autorise à l'unanimité Président à signer convention avec Maire de Retournac, crèche de Retournac et assistantes maternelles qui souhaitent utiliser les locaux dédiés au RAM en dehors des animations de l'animatrice du RAM.

Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) de Retournac : ouverture à partir de 3 ans et délocalisation

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, et considérant l'agrément accordé sur les locaux,

- émet avis favorable sur ce projet de l'accueil de Loisirs de Retournac,
- autorise Président à faire un avenant à la convention avec association LSL et à le signer,
- souhaite réalisation d'un bilan après 18 mois de fonctionnement.

7 décembre 2012

ZA Les Plantades - Retournac

Le Conseil Communautaire a pris acte de la nécessité d'avancer sur une éventuelle extension zone d'activités du fait de l'insuffisance de surfaces disponibles.

Demande de subvention exceptionnelle Foire aux Pâquerettes de Retournac

Approbation à l'unanimité subvention exceptionnelle à Retournac, de 2 000 €, pour foire aux pâquerettes 2012.

14 février 2013

Schéma de santé

Approbation à l'unanimité,

- donne son accord de principe à l'accompagnement par - accord de principe à l'accompagnement par un cabinet spécialisé afin d'avancer sur la finalisation d'un dossier d'organisation territorial en 2013 et inscription des crédits correspondants au budget primitif 2013;

- prend acte du résultat de consultation des cabinets selon la procédure adaptée :

choix cabinet EQR pour montant 33 060 € HT pour une tranche ferme relative à organisation générale du pôle de santé territorial, mission activable dans les plus brefs délais ;
une tranche conditionnelle, activable seulement si nécessaire, de 5 650 €, pour programmation immobilière.

Extension ZA La Sausse à Retournac

Approbation, à l'unanimité,

- lancement études nécessaires à l'avancé du projet d'extension future de la ZA La Sausse, commune de Retournac.

- intégration des opérations relatives aux ZA la Sausse et Lachaud, au budget annexe « ZA les Plantades », regroupant ainsi ZA de Retournac.

5 avril 2013

Extension ZA La Sausse Retournac : accord acquisition foncière avec Mme M Moulin.

Approbation à l'unanimité, sous couvert accord conseil municipal de Retournac :

- protocole d'accord,

- mandatement d'un géomètre-expert pour bornage des terrains pris en charge par la CCDSucs,

- acquisition du terrain correspondant de Mme M. MOULIN, au prix de 2 € HT/m²,

Extension ZA La Sausse Retournac : acquisition terrains à la commune de Retournac

Approbation à l'unanimité acquisition parcelles communales citées, sous réserve libres d'occupation, et sous réserve accord du conseil municipal, représentant surface de 41 806 m² + chemin rural, au de prix de 2 € HT/m² ;

Extension ZA La Sausse Retournac : principe d'aménagement et prix de vente.

Approbation, à l'unanimité :

- des grands principes d'organisation de future zone d'activités, sous réserve accord conseil municipal de Retournac,

- prix de vente des futurs terrains ZA,

- engagement aménagement accès à future ZA dès 2013 et lancement études nécessaires à réalisation des travaux notamment maîtrise d'œuvre.

31 mai 2013

Condition de renouvellement de l'agrément du RAM par la caisse assurance faCAF.

La CAF (affaire suivie par Marièle LIABEU) par courrier demande :

- d'informer les assistantes maternelles de Retournac des préconisations de la CAF et en conséquence de l'impossibilité d'utiliser les locaux du RAM en dehors des permanences de l'animatrice,

- décide de procéder à l'annulation des conventions correspondantes signées précédemment avec la mairie de Retournac et à la modification de la convention tripartite relative à l'utilisation des locaux « petite enfance » de Retournac,

- préconise deux permanences par semaine qui pourront être proposées au retour de l'animatrice titulaire (janvier 2014),

- sollicite auprès de la CAF une demande de dérogation pour obtenir l'agrément à compter du 1er janvier 2013.

Pierre ASTOR considère qu'une telle mesure est scandaleuse à l'égard des assistantes maternelles. On ne peut aimer Retournac et sa population et l'avoir décidée !!!

11 octobre 2013

ZA La Sausse, Retournac : acquisition de terrain

approbation, à l'unanimité,

- acquisition de 8 parcelles appartenant à M. Patrick Moulin et à commune de Retournac, surface totale de 5 753m²,

- acquisition au prix de 2 € le m² pour parcelles M. Moulin et 1 € pour parcelles commune de Retournac,

ZA La Sausse, Retournac : étude préalable

Approbation, à l'unanimité, engagement étude de développement dans cadre projet d'extension ZA La Sausse.

ZA La Sausse, Retournac : prix de vente du terrain

Approbation à l'unanimité, fixation prix de vente des terrains ZA La Sausse à Retournac à 20 € HT/m².

Point pôle de santé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- prend acte avancée de la réflexion, MSP de Retournac et d'Yssingeaux ;

- prend acte nécessité pour les collectivités locales, de contribuer à la mise en œuvre de sécurité sanitaire du territoire pour l'avenir ;

- souhaite continuer réflexion dans le sens de la constitution d'un pôle de santé de territoire intégrant notamment problématiques de Lapte et St-Maurice de Lignon ;

- donne avis favorable pour continuer collaboration avec cabinet EQR,

- prend acte, que, au vu avancée réflexion, les collectivités locales du territoire communautaire devront avoir à se positionner sur la répartition de la compétence « pôle santé »

6 décembre 2013

Fonds de concours voirie

à l'unanimité,

- approbation fonds de concours voirie à attribuer à la commune de Retournac de 34 776 € ;

- prend acte de la proposition à faire au conseil général de la Haute-Loire d'inscrire l'opération voirie de la commune de Retournac au titre du CG2D, pour une enveloppe de 77 532 €, permettant ainsi la passation de l'unique avenant autorisé au contrat CG2D.

ZA La Sausse : plan d'actions développement durable

Validation à l'unanimité du plan d'actions développement durable et avant-projet sommaire proposés dans cadre projet d'aménagement ZA La Sausse.

Pôle santé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- prend acte du dépôt auprès de l'ARS du projet de MSP de Retournac porté par l'association « Au fil des soins » et soutient la démarche ;

- décide de ne pas donner suite au soutien financier sollicité tel qu'il est présenté par l'association ;

- souhaite au préalable qu'il soit étudié, avec la collaboration technique du cabinet EQR, plusieurs montages possibles pour le portage de l'immobilier des MSP :

portage par un tiers privé ;

portage privé par les professionnels de santé eux-mêmes (sous forme d'association par exemple) ;

portage public par une collectivité locale.

souhaite que des critères et des modalités d'intervention de la collectivité soient proposés, afin de viser à une équité d'intervention sur chacun des projets de MSP du territoire.

31 janvier 2014

Fonds de concours Economie Retournac

à l'unanimité : attribution à Retournac fond de concours économique communautaire dans le cadre de l'aménagement du bourg 80 000 €, selon nouvelles dispositions règlement approuvée en séance,

Déclaration d'Intention d'Aliéner sur deux parcelles Aui Retournac

confirmation, à l'unanimité, de l'intérêt de la CCDSucs pour l'acquisition des parcelles B 1374 (2 365 m²) et B 1384 (4 060 m²) à Retournac, dans le cadre d'une réserve foncière économique.

Foire aux pâquerettes Retournac 2013

Approbation à l'unanimité subvention exceptionnelle de 2 000 € à Retournac pour foire aux Pâquerettes 2013.

Les travaux de la nouvelle zone artisanale commencent à compter de la mi février 2014

